

DEPARTEMENT DU FINISTERE  COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b>  Réunion ordinaire du 16 juillet 2024
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	24 + 4 pouvoirs	09 juillet 2024	10 juillet 2024

N° délibération	Objet
2024-057	Convention avec l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) pour un accompagnement numérique sur mesure

Le seize juillet 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

**Étaient présents :**

**BERRIEN :** Hubert LE LANN, Barbara PERRON

**BOLAZEC :**

**BOTMEUR :** Eric PRIGENT

**BRASPARTS :** Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Anne ROLLAND, Josiane GUINVARC'H

**BRENNILIS :** Marie-Noëlle JAFFRE

**HUELGOAT :** Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Jacques THEPAUT

**LA FEUILLEE :** Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

**LOPEREC :** Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU, Eric GONIDEC

**LOQUEFFRET :** Louis-Marie LE GUILLOU

**PLOUYE :** Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

**SAINT-RIVOAL :** Mickaël TOULLEC

**SCRIGNAC :** Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

**Pouvoirs :** Brigitte COURBEZ à Hubert LE LANN, Alexis MANAC'H à Marie-Noëlle JAFFRE, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Alain HAMON à Louis-Marie LE GUILLOU

**Excusées :** Coralie JEZEQUEL, Marie-Brigitte BRETHERS, Claude MOREL

**Secrétaire de séance :** Marie-Noëlle JAFFRE

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

L'Etat finance une structure appelée l'incubateur des territoires, pour accompagner les petites collectivités dans leur développement numérique. L'accompagnement consiste à :

- Identifier et hiérarchiser les besoins de la collectivité en matière de services numériques et de gestion et production de la donnée ;

Envoyé en préfecture le 17/07/2024

Reçu en préfecture le 17/07/2024

Publié le

ID : 029-200067197-20240716-2024057-DE

- Identifier les solutions numériques adaptées qui répondent à ces besoins et peuvent être déployées sur le territoire ;
- Formuler des préconisations concernant le déploiement des solutions identifiées ;
- Identifier les ressources (humaines, financières, partenariales) mobilisables pour ce déploiement.

La candidature de Monts d'Arrée communauté a été retenue, et il convient, pour pouvoir en bénéficier, d'autoriser le Président à signer la convention correspondante. L'accompagnement est financé à 100 % par l'ANCT et sans reste à charge pour Monts d'Arrée Communauté.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés autorise le président à signer la convention avec l'ANCT pour la prestation d'accompagnement numérique sur mesure.

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Président,



La secrétaire,

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the secretary, positioned below the text "La secrétaire,".

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 17 juillet 2024